

Grévin (Benoît), « Table des matières », La Première Loi du royaume. L'acte de fixation de la majorité des rois de France (1374), p. 607-615

DOI: 10.15122/isbn.978-2-406-09902-4.p.0607

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris. Reproduction et traduction, même partielles, interdites. Tous droits réservés pour tous les pays.

TABLE DES MATIÈRES

préface
PROLOGUE23
INTRODUCTION
PREMIÈRE PARTIE
HISTOIRE D'UN ACTE
1374-2014
NAISSANCE D'UNE LOI 1374-1375
L'ACTE DANS L'HISTOIRE DES PREMIERS VALOIS 1374 – début du XV ^e siècle

Une traduction initiale négligée. La translation de 1378 94	4
L'entrée dans le champ historiographique. La chronique du religieux de Saint Denis (1393 ?) 10	1
du débat politique à l'historiographie xvi ^e siècle – milieu xx ^e siècle	9
Parlementarisme, politique et érudition aux XVI ^e et XVII ^e siècles	9
Le tournant des Ordonnances de 1741 11:	2
Un lent endormissement de la loi?	
Fin XVIII ^e – XIX ^e siècle	5
Roland Delachenal ou l'acte de 1374 au plus bas 110	6
les renouvellements des trente-cinq dernières années	1
Le point de vue des historiens classiques de la société et de l'État	2
Une vision constitutionnaliste et maximaliste d'un historien du droit. Les travaux d'Albert Rigaudière	4
Histoire des idées, histoire de longue durée et comparatisme textuel.	
Le point de vue de Jacques Krynen	8
Un dernier grand courant. L'érudition transfigurée de la diplomatique visuelle 13	1
Histoire textuelle et diplomatique. L'ébauche de <i>Regalis excellentia</i>	3

DEUXIÈME PARTIE

ARCHÉOLOGIE D'UN TEXTE

LA CONSTRUCTION ET SES MÉTHODES

STRUCTURE DE L'ACTE
Les articulations diplomatiques
Des marges au centre du texte. Les divisions générales 140
Du préambule à l'exposé
De l'exposé au dispositif
Un bloc incertain entre exposé et dispositif
Le dispositif
Un retour vers l'exposé au cœur du dispositif. Les quatre scansions
La date (et la mention hors teneur)
STRUCTURE DE L'ACTE
Les articulations grammaticales et stylistiques 159
Un premier indice.
La « ponctuation » des chartes
Des marqueurs disjonctifs majeurs, les « tildes » 161
Entre blocs et petites unités, le rôle central des majuscules 164
Les marqueurs disjonctifs mineurs. Barres et crochets 167
L'organisation syntaxique générale du texte 169
L'organisation syntaxique du préambule.
Remarques générales
La période démesurée de l'exposé et du dispositif 173
Des déséquilibres stylistiques?
Au-delà de l'agencement syntaxique,
le critère rythmique et ses limites

ANALYSE DE DÉTAIL
Le préambule
La première partie du préambule. Échec initial et double citation « patristique »
La partie médiane du préambule. Moteur aristotélicien et invocation patriarcale 203
La dernière partie du préambule. Sources papales, bibliques et canoniques
ANALYSE DE DÉTAIL
L'exposé
La galerie des rois et des prophètes
De Gilles de Rome à Ovide.
Vertus militaires et innées des fils de France
L'exaltation de Saint Louis, modèle de sainteté royale 235
Perversité du siècle et tutelle des mineurs 243
Seigneur naturel et légitime.
Le double exemplum macédono-mérovingien 250
La transition vers le dispositif
ANALYSE DE DÉTAIL
Le dispositif
L'entrée dans le dispositif
Le dispositif législatif.
Règles de succession et âge de majorité
La seconde partie du dispositif.
Une section mal traduite
Les clauses finales
Analyses structurelles et étude des sources.
Un bilan d'étape

TROISIÈME PARTIE

LE CONTEXTE DE CRÉATION

CULTURES RHÉTORIQUES DE LA FRANCE DU XIV^E SIÈCLE

un problème méthodologique	35
Impact culturel et typologies textuelles	36
Des cultures rhétoriques en partie cachées	90
CULTURES RHÉTORIQUES DE LA FRANCE	
DES DERNIERS CAPÉTIENS ET DES PREMIERS VALOIS	
1280-1409	93
Les cultures rhétoriques latines sous les derniers	
Capétiens directs (1285-1328)) 5
Jean II le Bon, Charles V et Charles VI.	
Persistance des cultures pragmatiques)4
LES CULTURES RHÉTORIQUES FRANÇAISES	
vues au prisme de l'acte)7
Le fonds notarial et son exploitation.	
Un acte tissu de motifs de préambules	
et de syntagmes cadencés)9
Une importation facilitée.	
Les cultures voisines de l'annalistique et de l'histoire 31	15
L'acte de 1374, miroir formel des cultures rédactionnelles	
héritées du XIV ^e siècle	18

QUATRIÈME PARTIE

LE SENS DE L'ACTE, ESSAI D'ANALYSE

LE	PRÉAMBULE, OU L'INSPIRATION DIVINE
	L'éducation du roi-enfant
	Principes théologiques et naturels de l'« immortalité » royale 331
	Nécessité d'une réforme et messianisme de la paix.
	La fin du préambule
ĽE	xposé, ou la galerie des rois
	La construction des modèles royaux
	L'invocation du seuil des quatorze ans,
	du droit canon aux traditions monarchiques 352
	Saint Louis, miroir des rois de France
	Protéger les mineurs, éviter les tutelles
	Deux variations sur l'enfant-roi en bataille 373
	La sortie de l'exposé, un dernier appel messianique 378
LE	DISPOSITIF, OU L'ŒUVRE DU CONSEIL
	Le dispositif.
	Clauses de succession et d'entrée dans la majorité 384
	Du sacre à la plenitudo potestatis
	Le troisième quart du dispositif.
	Le conseil se met en scène et résume la loi
	Défense et illustration d'une loi. Clauses pénales, de publication et de conservation 409
	La date et la mention hors teneur,
	ou le couple caché derrière l'acte 413

CINQUIÈME PARTIE

LE TEXTE ET SES AUTEURS

DE	rrière la loi, les hommes
	Des compétences en partie communes
	Candidats primaires et secondaires à la rédaction de la loi 422
	Fluidité des cultures politiques
	dans la France du second XIV ^e siècle
LA	LOI ET LE ROI
	Roi sage, roi lettré?
	Charles V et les thèmes de la constitutio.
	Les traductions et Aristote
	Charles V et les thèmes de la constitutio.
	L'obsession pour Saint Louis et pour le sacre
	Le cœur textuel du roi : le testament
LA	loi et les «artistes»
	Oresme et l'impact de sa pensée
	sur les pratiques gouvernementales et les lois
	Oresme et la loi de 1374.
	La citation des Économiques et son contexte
	Nicole Oresme, le Livre de Politiques et la loi.
	Les âges de la vie
	Nicole Oresme, le Livre de Politiques et la constitutio.
	Les lois de succession royale et la rédaction du dispositif 456
	Une inspiration à distance?
	Le problème rouennais
	Autres échos « oresmiens » dans la loi

LA LOI ET LES LÉGISTES	467
Evrart de Trémaugon, le roi, le conseil et la loi	468
Arguments de politique générale et allégations bibliques.	
De la plenitudo potestatis à la « galerie des rois »	472
La succession et l'éducation des rois de France	
à travers le somnium	475
Du Somnium viridarii à la troisième leçon sur les décrétales.	
Le recours aux lois de succession	481
LE NOTAIRE ET LA LOI	485
Pierre Blanchet, secrétaire du roi	
Blanchet et les textes de 1374	490
Blanchet et le texte de la constitutio	491
CONCLUSION	501
ÉPILOGUE Éditions et tableau de l'acte	512
Editions et tableau de l'acte	71)
ANNEXE	
La traduction française de 1378 à travers son reflet amiénois,	521
transcription et analyse))1
RÉFÉRENCES ARCHIVISTIQUES ET MANUSCRITES	
ET BIBLIOGRAPHIE	549
INDEX DES MANUSCRITS	581
, ,	500
INDEX DES TEXTES ANTIQUES ET MÉDIÉVAUX)8 <i>5</i>
INDEX DES NOMS ANTIQUES ET MÉDIÉVAUX	585
INDEX DES NOMS MODERNES ET CONTEMPORAINS	589
INDEX DES NOMS DE LIEUX	501
INDEA DES NUMS DE LIEUA	ノフエ

TABLE DES MATIÈRES	

615

INDEX DES NOTIONS DIPLOMATIQUES, LINGUISTIQUES ET RHÉTORIQUES	593
INDEX DES NOTIONS HISTORIQUES	599
INDEX DES THÈMES ET DES MOTIFS PRÉSENTS DANS LA LOI	603